

Image not found or type unknown



Nouvelles lois sur le divorce ==> besoin d'aide svp

Par **jadejessica_old**, le **17/09/2007** à **19:29**

bsr à tous,

SVP j'aurais besoin de savoir ce qu'il y a de nouveau comme changement au niveau des procédures de divorce.

Ai-je le droit de vivre avec klk1 sans être divorcée pdt la procédure, celà avant était exclu je sais mais maintenant ken est-il? Merci d'avance

Par **Upsilon**, le **18/09/2007** à **21:01**

Bonjour et bienvenue sur notre site !

TOut dépend du type de procédure adopté (divorce pour faute, accepté, consentement mutuel ou encore rupture définitif du lien conjugal ?).

Avez vous entamé auprès du juge une procédure de séparation de corps ?

Cordialement,

Upsilon.

Par **jadejessica_old**, le **18/09/2007** à **21:44**

non j'ai pas encore entamé la procédure, mais ma situation se résume que j'ai un enfant et mon appart présente m lieu de travail, et je suis persuadée que sera pas pour constement, mais j'attendrais tous les cas possibles

cordialement
jessica